

ESPRIT DE FAMILLE

DRM, Cecilio de Lora SM

- I - Les Marianistes, une famille avant tout;
- II - Approche historique;
- III - Approche systématique;
- IV - Le royaume de Dieu, l'absolu.

1 - Les marianistes, une famille avant tout

Après avoir dit que les marianistes prêtres et les marianistes laïques vivent « dans une même famille » (RV. 1), notre Règle de Vie ajoute: « nous formons une famille nouvelle, fondée sur l'Évangile. Nous voulons que nos communautés se distinguent par l'esprit de famille (RV. 35).

Ces articles de notre Règle de Vie sont clairs et formels. Ils reprennent ce qu'ont toujours proclamé nos Constitutions depuis leur première rédaction en 1839 (1). Qu'une congrégation religieuse ait un air de famille qui la distingue des autres congrégations religieuses, voilà qui est presque logique et nécessaire. Mais que ce qui la distingue, chez les Marianistes, soit précisément l'esprit de famille vaut bien que nous nous arrêtions face à un fait si significatif et si présent dans toute notre tradition. Lorsqu'on parle de trait distinctif on ne veut pas dire qu'il soit le seul ou le plus important. De fait l'esprit de famille doit être saisi essentiellement dans le sens où le chrétien est appelé à vivre en famille son être fait à l'image et à la ressemblance de Dieu (*Gn. 1.26*), famille exemplaire. L'esprit de famille doit être compris comme l'un des principaux traits de notre charisme. Il n'est ni exclusif ni premier, Les aspects mariaux, l'esprit de foi et les caractéristiques apostoliques de notre raison d'être le recouvrent nécessairement. Cet esprit de famille les recoupe par ailleurs. Il est nécessaire et inéluctable depuis nos origines et revêt présentement des raisons nouvelles face aux nouveaux défis du monde.

Dans une approche historique de la pensée du P. Chaminade, nous découvrirons peu à peu la profondeur et les racines de cet esprit de famille, signe distinctif de la grande famille de Marie. Par une lecture des grands traits de notre tradition nous accumulons des éléments pour une meilleure compréhension systématique de ce que l'esprit de famille suppose et exige pour aujourd'hui face à l'avenir.

II - Approche historique

I. Le P. Chaminade passionné de l'esprit de famille. Le parcours des écrits du P. Chaminade sur ce thème et l'attention portée sur ce qu'en disent ses disciples permettent d'en percevoir immédiatement l'importance. On peut dire d'emblée que la thématique est simple, presque monocorde bien que traitée avec une profonde résonance affective.

La Société de Marie était à peine fondée qu'au temps de la retraite de 1820 Chaminade donnait aux premiers marianistes cette consigne qu'il allait répéter tout au long de sa vie: « cor unum et anima una ». En 1822, en ouvrant la retraite de Saint-Laurent, il disait: « je désire que l'union entre les membres de l'Institut soit une des caractéristiques propres de l'Institut ». La première circulaire officielle du P. Chaminade date du 4 janvier 1834. Avec une ardeur inhabituelle dans le style de l'époque, mais de façon bien personnelle, il écrira: « je ne veux vivre, mes chers enfants, que pour vous tous, je veux vous amener à Jésus-Christ et à son auguste Mère. Je, vous ai consacrés, et je vous consacre de nouveau, à ce renouvellement d'année, tous mes travaux et tous les moments de ma vie. je désire qu'il y ait entre nos cœurs une entière correspondance, que nous ne fassions tous qu'une même famille, intimement unis par les sentiments réciproques d'amitié et de religion ».

Le thème de la paternité est corrélatif à celui de l'esprit de famille. Le P. Chaminade souligne continuellement son affection de père envers tous et chacun des membres de la famille de Marie avec une tendresse toute particulière: « tout l'Institut de Marie est une grande famille que j'ai engendrée par la grâce », écrivait-il le 6 novembre 1823 à M. Bardenet en lui recommandant les religieux qu'il lui envoyait à Saint-Remy. Ce même jour il écrivait à M. David Monier, également à Saint-Remy, en commençant par lui: « Mon cher fils, comme mon premier-né ».

Dans ce contexte il ne faut donc pas s'étonner du titre de « Bon Père » que donnent les premiers Marianistes à leur Fondateur. « Ils m'appellent tous leur père et je le suis en effet dans l'ordre surnaturel; au nom de père ils ajoutent d'ordinaire celui du « Bon » bien qu'ils sachent que je sois parfois très sévère avec certains; ce qu'ils savent bien c'est que l'amour et la tendresse, même naturelle, que j'ai pour eux vient d'en haut, de la paternité spirituelle dont Dieu m'a revêtu » (2).

C'est pour cela qu'au jour de la mort du P. Chaminade, le P. Caillet, alors Supérieur Général, écrivait: « Ce n'est pas seulement un frère que nous avons perdu: c'est un père qui nous a tous engendrés en Jésus-Christ, qui a ouvert en nous les belles voies que nous suivons avec bonheur, qui a fait de nous la famille spéciale et privilégiée de Marie » (3).

Quant aux points de référence qui marquent bien l'esprit de famille, le P. Chaminade répète avec une pieuse obsession deux phrases unies: « cor unum et anima una » et « l'union fait la force » (4).

La source d'inspiration de cette sentence si souvent proclamée est l'exemple de l'église primitive. C'est ainsi qu'il l'exprimait dans une des pages les plus ardentes qu'ait écrites notre Fondateur sur l'esprit de famille: « Membre d'une même famille nous devons tous nous aimer comme des frères en n'ayant qu'un seul coeur et qu'une seule âme. L'union fait la force: cette vérité, comprise par les anciens, ne trouve sa complète réalisation qu'au sein du christianisme car c'est seulement en Jésus-Christ que se trouve notre force et notre vie. Oui, mes chers fils, en Jésus par sa sainte Mère 3 l'union fait la force; par conséquent restons unis en eux! » (5) .

Cette insistance resta profondément gravée chez nos aînés. Les dernières paroles du Bon Père Sorret, avant sa mort le 19 décembre 1933, en témoignent: « conservez l'esprit de famille; c'est une de nos caractéristiques. Il y en a d'autres mais notre vénéré Fondateur soulignait particulièrement celle-ci: l'union fait la force! Restez unis, les eunes aux aînés afin de conserver les traditions de la Société de Marie et de les transmettre par la suite à d'autres. L'union fait la force! Que l'union fraternelle en Jésus, Marie et Joseph règne toujours dans la Société pour y conserver l'esprit du B.P. Chaminade. Ce sont mes dernières paroles! » (6).

L'Eglise primitive comme inspiration; l'union des coeurs comme exigence radicale; la force communautaire comme résultat: tels sont les trois axes autour desquels s'articule la doctrine chaminadienne de l'esprit de famille. Quelque chose de solide et de simple. Exigeant du point de vue spirituel et pastoral.

2. *Avant le P. Chaminade.* La règle de S. Benoît est, sans doute, une des sources à laquelle le P. Chaminade a puisé sa doctrine et le modèle de l'esprit de famille. Sans parler de façon explicite de l'esprit de famille dans la règle bénédictine, notre Fondateur y fait de fréquentes allusions. Dans la règle de S. Benoît, rédigée en 535, on trouve des éléments qui, d'une certaine manière, sous-entendent les lignes de force de l'esprit de famille dans notre Société: le respect et l'amour pour l'abbé, le père, vicaire du Christ et maître de l'« école du service divin » (7). Et, d'autre part, la communauté des frères ou les moines, unis par l'Esprit-Saint (9) **vivent une même condition sans privilèges dûs à l'origine, au savoir ou au sacerdoce (10) et même, s'il existe par ailleurs, au rang dû à l'ancienneté (11). Les frères auront à se supporter (12), à rechercher le profit du prochain (13) et à avoir des prévenances les uns pour les autres (14) dans un esprit de courtoisie (15). De sorte qu'ensemble ils courent joyeux, « dilatato corde » (16), sans humeur chagrine (17) avec magnanimité!**

C'est avec raison que le P. Kieffer lui-même disait que « notre vie à nous, c'est pleinement la vie de communauté » (18).

Du point de vue historique, plus proche du P. Chaminade est l'influence de l'Ecole française de spiritualité. Pendant ses études à Paris, au collège Lisieux, il entra en contact avec la communauté de Saint-Sulpice de la spiritualité de laquelle il se nourrit alors abondamment, surtout à partir des écrits de M. Olier, comme il le confirmera lui-même: « J'adopte la doctrine de M. Olier » (19). Jean-Jacques Olier, fondateur de la « Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice » (1608-1651) insiste sur des points de spiritualité propres à l'esprit de famille. Nous les retrouvons chez notre Fondateur: la foi, l'oraison mentale, la communion des saints et des hommes (20).

Le XIXe siècle, par ailleurs, assiste à une floraison un tant soit peu anarchique de la dévotion à la Sainte Famille. Après la Révolution Française, bien des congrégations prennent le modèle de la vie de Nazareth comme fondement: au moins quinze congrégations féminines naissent en France entre 1804 et 1857, toutes consacrées à la Sainte Famille. A Bordeaux même, en 1820, le P. Pierre Bienvenu Noailles (1793-1861) allait fonder trois « pieuses unions » fédérées sous le nom d'« Association de la Sainte Famille » qui prit rapidement de l'extension. Le P. Noailles fut lui-même élève au séminaire de Saint-Sulpice et souhaita également une profonde rénovation entre pasteurs et fidèles à partir des vertus pratiquées par la famille de Nazareth (21).

En outre, si on se réfère plus exactement aux origines mêmes de notre vie marianiste, l'esprit de famille apparaît comme trait distinctif des congrégations mariales animées par le P. Chaminade. Dans le prologue du « Manuel du serviteur de Marie » de 1804, on peut lire que la génération des congréganistes « s'appelle la famille de la très pure Marie ils sont tous des frères engendrés dans le sein maternel de Marie » (22). Déjà à partir de cette littérature chaminadienne de début du siècle se profilent les traits fondamentaux précédemment signalés de l'esprit de famille: modèle ecclésial primitif, source de l'inspiration de l'union et de la force. Dans ces premières précisions de sa doctrine spirituelle, Chaminade insiste également sur le caractère marial qui donne son origine à l'esprit de famille: la relation fraternelle est intimement liée à la filiation mariale.

Les thèmes demeurent comme leur articulation mais avec plus ou moins d'emphase tout au long de sa vie: comme si au début l'accent eût été mis sur l'idéal premier de l'esprit de famille et, qu'au fur et à mesure que la Société de Marie commença à connaître de sérieux problèmes, Chaminade ait insisté sur les exigences et les conséquences relatives à la constitution d'une vraie famille. En tout cas, on peut dire que l'essentiel de l'esprit de famille dans la Société de Marie est déjà explicite du vivant du Fondateur. Les Supérieurs Généraux qui le suivront ne feront qu'insister, comme s'il s'agissait d'autant de variations sur un même thème.

3. *Variations sur le thème de l'esprit de famille.* Il s'agit à présent de parcourir les enseignements de nos Supérieurs généraux pour ce qui est de l'esprit de famille. On ne peut parler d'un corps de doctrine très élaboré mais plutôt d'une tradition qui traverse tout le développement de la spiritualité marianiste au fil des temps. Voyons donc quelques-uns des accents mis par nos Supérieurs Généraux en lien avec l'époque et en lien aussi avec leur personnalité propre.

Le P. Hiss indiquera que l'esprit de famille est une « ligne nette et lumineuse, ininterrompue de la tradition primitive » (23). Le B.P. Caillet, premier successeur du Fondateur, fait de fréquents commentaires bibliques sur l'union qui fait la force - expression si chaminadienne - à partir de l'évangile et de St. Paul. Ses circulaires n. 17 et n. 40 en sont surtout les lieux privilégiés pour l'explication de sa pensée. Il ne reste pas grand-chose dans les écrits du B.P. Chevaux, son successeur, sur l'esprit de famille. Mais dans ses « Notes biographiques » (24) on remarque comme sur son lit de mort il adressait aux religieux qui l'entouraient la

recommandation de l'union mutuelle et de l'esprit de famille. C'était sa dernière volonté et son legs suprême à la Société de Marie.

Le B.P. Simler joue un rôle particulier dans le développement de la Société de Marie. Dans sa fameuse « Instruction sur les traits caractéristiques de la Société de Marie à l'occasion du premier centenaire de son origine », il établit comme spécificité de la Société: l'insigne piété filiale envers Marie, le zèle éminemment maternel, le vif esprit de foi. Il n'y a pas d'allusion directe à l'esprit

de famille. Mais il est présent comme tel dans l'ensemble de sa doctrine. Il est parfois explicite, comme dans son instruction dont le titre est « Hommes de Dieu ». La ligne de pensée suivie est une des premières qu'à développées le P. Chaminade. Elle prend toute sa force dans la filiation mariale: « Voici les fils de Marie, voyez comme ils ont l'esprit de famille ». Ce sera ce qu'on dira de nous commente cette circulaire - si nous vivons notre charisme de façon authentique.

Le B.P. Hiss ne parle pas souvent de l'esprit de famille mais il en dit beaucoup dans sa circulaire n. 36 du 6 janvier 1918. Ce sont dix-sept pages denses qui découlent d'un appel à la prière fondée sur l'esprit de famille afin d'accélérer le procès de béatification du P. Chaminade. Après avoir embrassé notre tradition en la matière, le P. Hiss s'applique à considérer la façon de mettre en pratique, entre nous et autour de nous, cet esprit reçu de nos aïeux. Après avoir insisté sur la dimension surnaturelle de l'esprit de famille, qui trouve son origine dans la vie même du corps mystique du Christ et dans la relation entre la tête et les membres, le P. Hiss relève l'estime que cet esprit doit provoquer en relation avec la Société de Marie aimée « telle qu'elle est dans son intégrité ». Cet amour doit passer dans nos oeuvres, particulièrement les oeuvres d'éducation.

Le P. Jung, Vicaire Général à la mort du P. Sorret (25) nous adresse également ses dernières volontés, citées antérieurement, en écho à celles que le P. Chaminade avait fréquemment répétées. Elles témoignent de ce qu'il portait à l'intime de lui-même.

Le P. François-Joseph Kieffer se réfère à l'esprit de famille à deux occasions principalement. La première dans sa circulaire n. 3 du 22 janvier 1935 au sujet des « Dispositions qui favorisent l'obéissance ». Parmi ces dispositions se trouve l'esprit de famille en ce qu'il nous inspire un sentiment d'amour et d'appartenance à la Société, notre mère. La seconde grande occasion d'en appeler à l'esprit de famille lui est offerte par la circulaire n. 18 du 25 mars 1938 qui traite de la « Franchise des relations dans la vie de communauté ». L'esprit de famille se trouve illuminé par le modèle que la famille naturelle traduit Pour notre famille religieuse marianiste. Parfois le sens et la portée de l'esprit de famille ne sont pas évoqués par des mots mais par des faits: ainsi lorsque le P. Kieffer se réfère aux difficultés économiques que traverse la Société de Marie et à la nécessité d'épargner et de ne pas disperser pour résoudre la crise économique (26)

Dans le même sens nous trouvons des expressions du P. Juergens, son successeur, lorsqu'il fait allusion à l'aide mutuelle entre les Provinces marianistes comme expression de l'esprit de famille (27).

Le P. Hoffer revient souvent sur l'esprit de famille dans ses importantes circulaires doctrinales sur la maturité (1958), le respect (1965), le bien commun (1971). Il s'y réfère également tant qu'il y va de l'intérêt de la Société de Marie, pour le P. Chaminade et même dans le souci des petites choses. Ainsi dans sa circulaire « Ut omnes unum sint »: il y souligne une fois de plus que l'esprit de famille est une vertu caractéristique de la Société (28).

Le P. Stephen Tutas, dans sa circulaire n. 5 du 15 août 1975, signale parmi les voies de rénovation pour notre congrégation, celle de la vie communautaire. Il insiste sur la valeur intrinsèque de la communauté et sur l'évangélisation centrée sur la communauté elle-même.

Le P. José Maria Salaverri met en évidence les valeurs de l'esprit de famille dès sa première circulaire du 10 novembre 1981 lorsqu'il parle des caractéristiques des Constitutions qui

viennent d'être approuvées au Chapitre Général de 1981. C'est pour lui « une Règle qui, fidèle au Fondateur, met beaucoup en valeur la vie commune. Une communauté marianiste est une communauté de foi où règne l'esprit de famille » (29). Et peu après, dans sa troisième circulaire du 19 mars 1982 « Du neuf et du vieux dans notre Règle de *Vie* », il insistera sur le fait que la Règle, tout ne faisant une synthèse excellente de notre charisme, signale comme trait portant celui de l'esprit de communauté et dit concrètement que l'esprit de famille y règne toute la vie et toutes les activités du marianiste (RV. 9; 34; 35; 37).

111 - Approche systématique

Après avoir suivi le développement sur la pensée que notre Fondateur a exprimée sur l'esprit de famille, revenons maintenant à une présentation globale et systématique. Il s'agit d'identifier la trame profonde sur laquelle se tisse l'esprit de famille dans notre Société. Trois dimensions essentielles seront considérées pour cette identification.

La première dimension est d'ordre théologique. Comment parler de Dieu lorsque nous parlons de l'esprit de famille? Ou, pourquoi parler de l'esprit de famille, lorsque la raison de notre existence religieuse est centrée sur Dieu, la Père de Jésus-Christ, source et terme de notre vie?

La seconde dimension est celle de la vie communautaire. La question-clé est: comment vivre l'esprit de famille dans notre vie de communauté? Ou bien, en termes voisins: comment faire de notre vie marianiste en commun une expression joyeuse de notre esprit de famille?

La troisième dimension enfin découle intimement des deux précédentes: comment faire de notre esprit de famille l'inspiration de notre évangélisation? C'est-à-dire, comment annoncer dans la communauté de vie, à partir de la communauté de vie, le plan du salut que nous a confié le Père, grâce à son Fils le Seigneur Jésus?

Il est clair que, dans notre approche systématique de l'esprit de famille, nous abordons d'autres thèmes clés du DRM comme celui de la « communauté » ou de la « composition mixte », de l'« action apostolique » ou du « royaume de Dieu »: c'est inévitable. Nous nous limitons toutefois au sujet tout en sachant que, si l'un ou l'autre thème est abordé, ce ne sera que sous l'angle formel de l'esprit de famille.

Enfin, une remarque quant à la méthode. Ce qui est entrepris à présent est la compréhension systématique du corps de doctrine marianiste sur l'esprit de famille comme on l'indiquait plus haut. Tout ce qui sera dit, s'appuie sur les citations du P. Chaminade et de nos Supérieurs Généraux qui ont été rappelées auparavant, comme sur les textes des Constitutions antérieures et sur notre Règle de Vie actuelle. Afin d'alléger la présentation on ne reprendra pas les annotations bibliographiques de ces mêmes citations.

1. Dimension théologique de l'esprit de famille. Quels points de repère trouvons-nous dans notre doctrine marianiste qui permettent d'identifier notre esprit de famille par ses attitudes et des activités réellement théologiques? En d'autres termes, qui nous parlent de Dieu et nous permettent de parler de Dieu, ces deux aspects étant implicites dans le terme « théologie ».

Les points de doctrine qui permettent de rapporter notre esprit de famille à la réalité divine sont simples, linéaires, clairs.

a) La famille naturelle peut être considérée comme le premier point de référence. La famille naturelle trouve son origine en Dieu. Il en est sa cause exemplaire. Dieu est au commencement de ce mode particulier d'union de l'homme et de la femme où s'intègrent de façon féconde les ressemblances et les différences. L'union sans confusion reflète l'être même de Dieu, variété des personnes dans la communion d'une même nature à l'image de laquelle nous avons été créés. A partir de cette compréhension de foi, vivre ensemble, animés par l'esprit de famille, n'est pas quelque chose d'accidentel mais d'essentiel à l'être humain. « je » ne peut être pleinement et authentiquement moi si je n'ai pas fait l'expérience de relations authentiques

et profondes avec l'« autre » et de telle sorte que nous parvenions à être « nous ». La famille naturelle est l'espace privilégié pour que l'être humain devienne vraiment une personne, en étant vraiment familial. L'esprit de famille trouve son inspiration ici pour indiquer des exigences dans notre vie marianiste.

b) Cette famille naturelle est modèle à son tour pour la « famille surnaturelle » qui est issue du baptême. Ce sacrement nous introduit dans une nouvelle réalité familiale: celle du corps mystique du Christ. Dans cette réalité, lui, le Christ, est la tête. Nous ses membres, nous pouvons nous appeler les frères et les fils du même Père avec notre frère aîné, son premier-né. L'Eglise est l'expression visible de cette réalité mystique et doit être conçue également comme famille qui historiquement et géographiquement recouvre la terre, qui est catholique. L'esprit de famille ne peut être intimiste ou se cacher: il est ouvert et universel.

c) La profession dans la Société de Marie vient renforcer le caractère familial de nos relations marianistes. En effet, membres du corps mystique du Christ, nous, par notre profession religieuse, nous entrons dans une relation spéciale avec Marie, Mère de l'Eglise et particulièrement vénérée comme Mère dans notre congrégation. La piété filiale envers Marie est source d'inspiration pour les relations fraternelles chez les marianistes. Cette tonalité marianiste renforce et spécifie, en quelque sorte, notre esprit de famille en lui donnant une certaine originalité pour l'ensemble de ceux qui proclament l'esprit de famille comme caractéristique de leur raison d'être. Nous sommes la famille de Marie.

d) Lorsque dans notre tradition on lie la fidélité à la Société à l'esprit de famille on touche, par corollaire, un des traits les plus divins et profonds de notre vocation: celui de la gratuité. En effet, être fidèle à la Société qui nous rassemble comme fils de la même Mère, Marie, et frères de son fils premier-né, est tout bonnement une obligation qui ne nous vient pas de la loi mais de la gratuité de l'amour avec lequel Dieu nous a choisis pour vivre en famille de bien des manières. Ces diverses manières - la famille naturelle, ecclésiale, marianiste - trouvent dans l'amour libre et gratuit de Dieu la source d'inspiration de notre fidélité. Fidélité et gratuité sont nécessairement corrélatifs. Elles ont un lien nécessaire que la liberté, qui recoupe toujours ce qui est amour) ne brise pas. Au contraire, c'est quelque chose qui lui donne sa plénitude.

e) Enfin, l'esprit de famille est source de joie. Il nous donne la certitude joyeuse que Dieu se rend présent là où deux ou trois se réunissent en son nom. Il nous permet de nous communiquer « avec un coeur dilaté » la joie de savoir que nous avons Dieu comme seul absolu; il nous permet de relativiser tout ce qui peut gêner l'expérience vécue de l'esprit de famille.

2. *L'esprit de famille dans notre vie communautaire.* La Société de Marie appartient au type de congrégations où, au delà d'une suj 'tion à une même règle - on suscite une « vie commune » intense « vie communautaire ». Le style de cette vie communautaire découle de l'esprit de famille que nous ont laissé nos aînés, inspirés par notre Fondateur. Voici quelques-unes des incidences de l'esprit de famille dans le domaine psychologique et communautaire de notre vie marianiste.

a) L'esprit de famille élimine l'anonymat de la masse pour favoriser la croissance du marianiste dans le climat de relations personnelles intenses et chaleureuses. Cette croissance implique une longue maturation psychologique et spirituelle dont nous sommes tous responsables.

b) Les relations entre les personnes ne peuvent être imposées: ce serait contradictoire avec leur nature profonde. Elles ne s'épuisent non plus en elles-mêmes: ce serait tomber dans un intimisme stérile et déformant. Les relations entre les personnes donnent lieu à des projets communautaires, de nature pastorale (comme on verra par la suite). Dans ces projets les mêmes relations se fortifient d'une façon saine et adulte et l'esprit de famille devient visible et fécond.

c) Ces relations interpersonnelles sont marquées par le respect et la confiance. Le respect se manifeste de manière spéciale envers les aînés et les supérieurs et autant par une sage correction de bon aloi entre tous les membres de la famille.

d) Droits et devoirs, sans distinction de personnes, découlent aussi de l'esprit de famille. Dans la mesure où cette participation à l'exercice des droits et devoirs peut créer des conflits, l'esprit de famille procure des moyens et des voies de réconciliation qui doivent aider le groupe à croître et à se dépasser.

e) L'esprit de famille porte à aimer la Société de Marie telle que elle est: avec réalisme et sincérité; dans son intégrité et sa diversité; dans son passé et son présent. Cet amour doit nous pousser à la servir à tout moment avec affection filiale: elle est notre mère, c'est la famille de notre mère Marie. Le souci pour le recrutement de vocations est l'une des manifestations les plus évidentes de cet amour et service pour la Société.

3. *L'esprit de famille dans sa dimension apostolique.* L'esprit de famille ne s'épuise pas en lui-même. S'il est authentique, il doit être fécond comme l'est une famille naturelle. Il résulte qu'en faisant cette approche systématique du sens de l'esprit de famille dans la Société de Marie il est indispensable d'en signaler sa projection pastorale.

a) La vie religieuse évangélise en elle-même et pour elle-même. Elle annonce la Bonne Nouvelle que Jésus nous a apportée de la part du Père. La vie de famille est précisément l'annonce joyeuse au monde de la famille du royaume que Jésus inaugure. En même temps qu'elle explicite de manière différente ce qu'implique la famille naturelle, elle préfigure déjà ce qu'un jour doit être la grande famille des frères, fils du même Père.

b) Lorsque la vie religieuse s'engage dans une action apostolique, cette dernière doit surgir de la vie communautaire comme telle. Le projet communautaire a, dans cette dimension pastorale, une de ses plus exigeantes et fécondes lignes de force. L'esprit de famille en est la base, car dans cette action apostolique communautaire la composition mixte de la Société doit être source d'inspiration et de complémentarité.

c) Une des tâches pastorales les plus traditionnelles de la Société de Marie, est l'éducation. L'esprit de famille suppose d'une part un climat de formation, un style qui marque l'oeuvre éducative; d'autre part il doit éduquer pour la famille véritable dans toutes ses dimensions: la dimension naturelle immédiate; l'ecclésiale, au service du royaume; la politique, transformation de la vie sociale grâce au travail pour la justice et la réconciliation

d) La mise en valeur du laïc dans l'église est un fait qui est à l'origine de notre Société. Une dimension fondamentale de notre service à l'Eglise réside dans l'animation de mouvements laïques marianistes. Là aussi l'esprit de famille est un style de vie et un défi pour la vie. La détérioration de la famille dans le monde contemporain stimule ce trait de notre spiritualité dans l'exercice de notre apostolat.

e) Finalement, une autre dimension apostolique, qui ne se trouve pas développée dans l'ensemble de nos écrits vu son apparition récente dans la vie de la Société, est celle du travail paroissial. Notre action sur ce terrain doit découler de l'originalité de notre composition mixte et de l'esprit de famille qui, à son tour, doit être mu par cette composition. Elle doit aussi faire de nos paroisses cette communauté de communautés ecclésiales de base préconisée par le magistère de l'Eglise. Les communautés de base sont l'expression de l'esprit de famille qui doit animer les chrétiens dans leur suite du Seigneur Jésus aussi bien pour se mettre en relation les uns avec les autres que pour remplir ensemble la tâche de transformer le monde en « Royaume de Dieu ». Cette approche du royaume de Dieu viendra clore le chapitre consacré à l'esprit de famille.

IV - Le Royaume de Dieu, l'absolu

1. L'esprit de famille de notre Société est quelque chose de relatif. C'est-à-dire que notre raison d'être ecclésiale - comme celle de l'Eglise elle-même - est référée au Royaume de Dieu, l'unique absolu. Il en tire tout son sens. C'est en fonction du Royaume que nous vivons et travaillons. C'est à lui que nous devons nous rapporter à tout moment.

2. La mission de Jésus a été d'annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu (*Mc. 1, 14-15; Lc. 4, 17-19; Mt. 4, 17 et 23*) afin, qu'en le vivant, nous connaissons ce Dieu du Royaume (*Mt. 25, 31-46*). S'il est difficile d'identifier le Royaume à partir de ce qu'en dit Jésus, il nous est facile de le connaître par ce qu'il fait, lui, en fonction du Royaume. D'un côté, Jésus veut que nous soyons tous frères, sans oppression de quiconque, avec le souci des plus faibles et des pécheurs, aux côtés des pauvres, annonçant et inaugurant le Royaume chez les pauvres (*Lc. 4, 18; 6, 20*). De l'autre Jésus veut que nous soyons fils du même Père (*Mt. 6, 9*). La situation extrême de l'implication de cette fraternité et de cette filiation nous la retrouvons à la croix lorsque Jésus pardonne à ceux qui le tuent (*Lc. 23, 24*) et il s'en remet au Père qui semble l'abandonner (*Mt. 27, 46; Lc. 23, 46*).

3. Notre esprit de famille prend tout son sens dans la référence au Royaume. Il consiste à vivre entre nous comme des frères, fils du même Père, appelés par Marie afin de faire de notre monde une véritable fraternité où l'on reconnaisse le Père de Jésus comme le Père de tous. La lutte pour la justice et la paix, comme l'exige notre Ré de Vie (*RV. 72*), est liée intimement à cette annonce de notre filiation. Cela ne peut être dissocié. C'est seulement dans la mesure où l'esprit de famille s'engage à réaliser les exigences du Royaume au milieu « des hommes qui retiennent la vérité captive de l'injustice » (*Rm. 1, 18*) que l'esprit de famille marianiste est vrai.

Le « nova bella » de notre Fondateur doit être vécu dans toute la nouveauté des temps modernes marqués par l'injustice qui tue la fraternité et par l'indifférence sécularisée qui ignore notre filiation divine.

L'esprit de famille est en même temps un don précieux qui enrichit notre tradition marianiste et une responsabilité prenante pour toute la Famille de Marie afin qu'elle s'engage, une fois encore, à faire de ce monde la grande famille des fils de Dieu.

CECILIO DE LORA S.M.
(Trad. de l'espagnol par Philippe Hue S.M.)

N O T E S

(1) Cf. les articles des Constitutions approuvées définitivement en 1891: 17, 205, 207, 303, 304.

(2) Chaminade, « Lettres », vol. VI, n. 1320, p. 104.

(3) Caillet, circulaire n. 20, 22 janvier 1850.

(4) Chaminade, « Lettres du 6 juin 1824, 17 février 1833, 31 juillet 1833 ».

(5) Chaminade, 20 février 1840.

(6) Jung, circulaire n. 1, 21 décembre 1933

(7) Esprit de Notre Fondation, I, n. 28. Chaminade, « Lettre du 18 mars 1824 à l'archevêque d'Albi ». Le P. Kieffer distinguera plus tard la « vie commune » de la « vie en communautés et dira que cette dernière se réalise pleinement dans la règle de S. Benoît à laquelle le P. Chaminade relie nos Constitutions: cf. Kieffer, circulaire n. 18, 25 mars 1938, p. 387.

(8) Règle de S. Benoît, chap. 2, 1-3; 2, 11-15; 65, 15.

(9) Id. chap. 72.

(10) Id. chap. 7; 61, 12; 62, 5.

(11) Id. chap. 63.

- (12) Id. chap. 4, 22-24.
- (13) Id. chap. 72, 5-7.
- (14) Id. chap. 63, 17; 72, 4.
- (15) Id. chap 22, 8; 31, 16; 63, 10.
- (16) Id. Prologue, 9; chap. 34, 3-7.
- (17) Id. chap. 31, 19
- (18) Id. chap. 31, 19.
- (19) Chaminade, Lettres, III, n. 689, 11 août 1833, p. 317.
- (20) Cf. Dictionnaire de spiritualité, XI, 737-751.
- (21) Cf. Dictionnaire de spiritualité, V, 9-91.
- (22) Cf. Esprit de Notre Fondation, II, 657-658 pour de données plus abondantes sur la question et pour ce qui concerne la congrégation et l'« état », comme pour l'Institut des Filles de Marie Immaculée.
- (23) Hiss, circulaire n. 36, 6 janvier 1918, p. 7.
- (24) Note biographique, p. 18.
- (25) Le 19 décembre 1933.
- (26) Kieffer, circulaire n. 3, 22 janvier 1934 où figurent les Actes du chapitre général de 1933, p. 42.
- (27) Juergens, circulaire n. 5, 30 juin 1947 où il demande que l'on aide la Province d'Autriche et celle du Japon, toutes deux touchées par la seconde guerre mondiale.
- (28) Hoffer, circulaire n. 8, 6 janvier 1959, par. 32-45.
- (29) Salaverri, circulaire n. 1, 10 novembre 1981, par. 7.3.